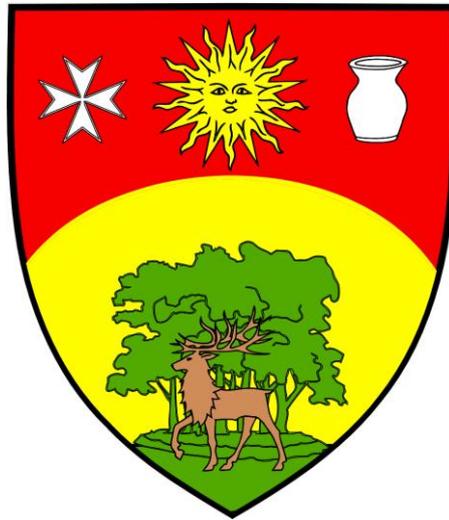


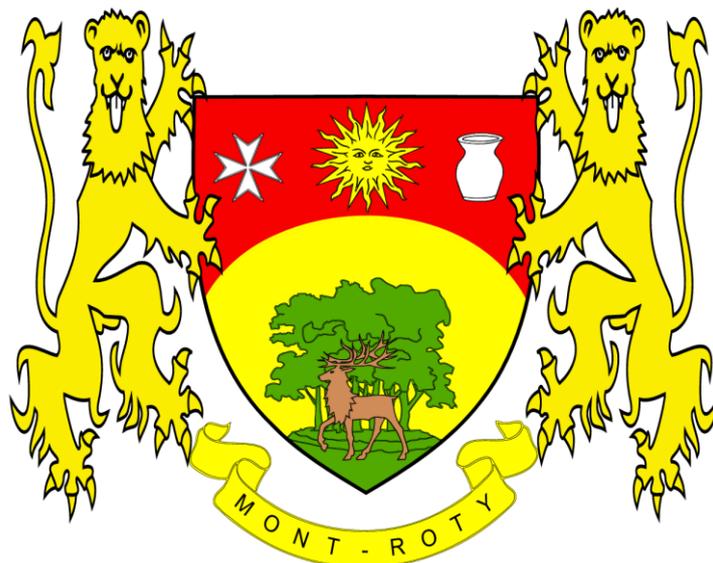
Le Blason de la commune de Mont-Roty



Définition héraldique :

*Coupé voûté de gueules à un soleil d'or
Entre une croix de Malte et un vase, le tout d'argent,
Au second d'or à une forêt terrassée de sinople
Devant laquelle broche un cerf passant au naturel*

Les Grandes Armoiries de Mont-Rôty (76220)



Blason choisi après consultation des Rostimontois

(Habitants de la commune de MONT-RÔTY 76220)

Certifié conforme par le Conseil Français d'Héraldique sous le n° 2024/1135 adopté par délibération N° 2024-012 lors du Conseil Municipal du 14 juin 2024 déposée en Préfecture de la Seine Maritime



En 1 : Un Coupé vouté de Gueule (Rouge) chargé

D'un soleil d'Or (Jaune) accosté d'une croix de Malte et d'un vase d'Argent (Blanc)

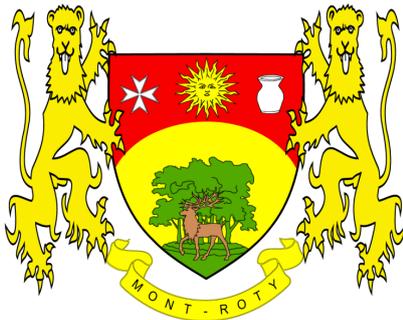
En 2 : D'un Mont d'Or (Jaune) chargé

D'une forêt Sinople (Vert) devant laquelle un cerf au naturel (Brun)



Pour l'utilisation administrative

Dans le bandeau de devise Le nom de la Commune



Les Grandes armoiries de la commune

En Accroche deux Léopards Affrontés sont ajoutés

L'explication de la composition du Blason :

La partie supérieure de couleur rouge rappelant les couleurs de la Normandie

En son centre un soleil imposant pour la 2^{ème} partie du toponyme du village « Rôty » (*1) encadré à sa gauche d'une **croix de Malte** rappelant la présence des hospitaliers (*2) et, à sa droite d'un **vase** rappelant la sainte patronne du village (*3).

La partie inférieure de forme convexe pour la 1^{ère} partie du toponyme du village « Mont » (*1)

En son centre une forêt verdoyante avec un cerf en superposition(*4)

Les Ornaments : En position inférieure : le nom de la commune en guise de devise

En accroche deux léopards affrontés rappelant ceux du blason de « la région Normandie »

***1 :** (Le nom originel du lieu étant "**la grangia de Monte-Rosti**" au 12^{ème} siècle.)

Le village s'est construit autour d'une grange, bâtie en 1161 par les moines cisterciens de l'abbaye de Mortemer, près de Lyons la Forêt, venus défricher le territoire

Cette grange, comme en témoigne son architecture, a évolué au fil des siècles en chapelle consacrée à Marie de Magdala (Sainte Madeleine) dotée d'un prieur de l'abbaye, pour devenir, au XVI^{ème} siècle, une église

***2 :** (Référence à la commanderies des Hospitaliers de Saint de Jérusalem (ordre de Malte 14^{ème} siècle) située au lieu-dit du Temple sur la commune de Mont-Rôty.

***3 :** Référence au vase à parfum de nard, attribut principal de Sainte Madeleine en héraldique

***4 :** Référence à la forêt domaniale de Lyons la Forêt fortement Giboyeuse représentant plus de la moitié du territoire de la commune



BREVET D'ARMOIRIES

Le Conseil français d'héraldique

réuni le 23 avril 2024 à Paris

a examiné le projet d'armoiries de la commune de

Montroty (Seine-Maritime)

a déclaré le blasonnement suivant
conforme aux lois et règles héraldiques :

coupé voûté, au premier de gueules à un soleil d'or
entre une croix de Malte et un vase, le tout d'argent,
au second d'or à une forêt terrassée de sinople
devant laquelle broche un cerf passant au naturel

l'a enregistré sous le numéro

2024/1135

et a été établi en conséquence le présent brevet
pour servir et valoir ce que de droit.

Le Président :

Pierre Jaillard.

